

Plaie d'argent

Nous devons encore à M. J.-B. Bertrand la communication de l'amusante pièce qui suit tirée de ses archives :

Monsieur

Les graces que m'avez fait du passé me font esperer que vous m'octroyerez encor celle que ie vous demande par celle cy qui est que vous ayez la bonté de me faire le service de me preter vingt pistoles pour un mois de temps au plus. Et si vous n'en avez pas treuvé un ami pour cela ie vous en prie vous assurant que parole serat infallible pour la restitution au terme sus dit. Vous n'aurez qu'a les livrer au present porteur au plus tot que vous pourrez. Et le tout sub rosa vous assurant que ie seray touiours

Monsieur

*Vostre tres humble et obeissant
serviteur*

Monthey ce 7 9bre 93.

A. Devantery

*ie vous en feray un billiet le premier
iour que vous viendrez à Monthey*

A Monsieur.

*Monsieur Marclesy Chattelain
de la Valledelys*

à Illiez

Annotation de Marclesy :

Le 8.^{me} 9bre du matin j'ay livré à mons.^r l'officier Davidis porteur de la presente 45 escuts blanc de France, 15 bajoires et ducattons, et 3 pist. d'Hyspagne, faisant les 20 pist.

Annotation de Devantéry :

Le fils de Mr Marclesi qui at estudié à Brigue m'a remis la presente en signe de quittance le 23 mars 1695 luy ayant payé les vingt pistoles en ducaton.

Malgré la « parole infallible » que restitution serait faite dans le délai d'un mois au plus, le prêteur ne recouvrera son bien qu'après seize mois et demi d'attente...